



FAÇONNAGE DE BOIS DE CHAUFFAGE

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 24 février 2026

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : transformer des houppiers et des perches en bois de chauffage.

DURÉE / LIEU

2 jours (14h) / CFPPAF de Mirecourt

ORGANISATION

Formation qualifiante de 14h

- Sessions possibles toute l'année en fonction du nombre de participants : nous contacter

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, démonstration et exercices pratiques.

Évaluation pratique tout au long de la formation.

Délivrance d'une attestation de formation validant les compétences acquises.

Taux de satisfaction*: 100%

* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)

STRUCTURE

1^{ère} et 2^{ème} journées (8h30-12h / 13h30-17h) : en salle, en atelier et en forêt :

- Accueil des candidats
- Présentation des équipements de protection individuelle
- Présentation des équipements de sécurité de la tronçonneuse
- Gestes et postures de travail avec une tronçonneuse
- Fonctionnement et entretien journalier d'une tronçonneuse
- Affûtage avec porte lime
- L'outillage d'accompagnement
- Les techniques de base (démonstration par le formateur et mise en application par les stagiaires) : le démontage

de houppiers et le tronçonnage de petits bois / Le bois et ses réactions / Observer les tensions et les compressions du bois / Les difficultés liées à l'aire de travail / Les mesures de sécurités à prendre vis-à-vis des collègues et autres usagers de la forêt

- Bilan de formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- **Notre responsable de formation à contacter** : M. LOYER
- **Accessibilité : personne en situation de handicap** : contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE/Mme COURTOIS DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

Être en possession des EPI (pantalon de sécurité anti-coupure, chaussures de sécurité anti-coupure, gants et casque équipé avec visière et protections auditives)

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

320€ par stagiaire soit 22,86€/h/stagiaire

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds

d'assurance formation
Ex : OCAPIAT, Transitions Pro...

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de

financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

** frais à votre charge.*